

CONSEIL MUNICIPAL DU 17 MARS 2015

PRESENTS : Jean-François LOUISON, Maire, M. Mohamed ARJDAL, 1er adjoint, Josèphe BUGAJ, 2ème adjoint, Ivan BERARD, 3ème adjoint, Denise BLANC, Isabelle LARGERON, Odile MOUNIER, Jacques LAVOUE, Marie-Claire SAUNIER, François-Xavier BRUNON, Gilles BONNEAUD, Fabienne VEY, Samiha GUERGOUZ et Sofia SANCHEZ, Conseillers Municipaux.

ABSENTS EXCUSES : Patrice BLAISE

POUVOIR :

SECRETAIRE DE LA SEANCE : Denise BLANC

La séance débute à 20h

Le compte rendu du Conseil Municipal du 3 mars 2015 est adopté à l'unanimité

FINANCES

Multiservices – Approbation du Compte Administratif 2014

Présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

* section d'exploitation : déficit de 167.52 €

* section d'investissement : déficit de 1 361.96 €

Multiservices – Approbation du compte de gestion 2014

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur LOUISON Jean-François :

Déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2014 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Multiservices – Affectation des résultats du Compte Administratif 2014 au Budget Primitif 2015

Le Compte Administratif 2014 du budget Multiservices ayant été approuvé, Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal d'affecter les résultats suivants au Budget Primitif 2015:

	Fonctionnement		Investissement	
		Dépenses	4 489.52 €	Dépenses
	Recettes	4 322.00 €	Recettes	0 €
CA	Déficit	167.52 €	Déficit	1 361.96 €
	Report excédent exercice 2013	10 172.48 €	Report excédent exercice 2013	24 693.14 €
	Excédent de 10 004.96 € imputé au BP 2015 au c/002		Excédent de 23 331.18 € imputé au BP 2015 au c/001	

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité l'affectation des résultats présentée par Monsieur le Maire.

Multiservices – Vote du BP 2015

Le BP 2015 est adopté à l'unanimité

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à 15 212.96 €

La section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à 23 331.18 €

Chaufferie Exbrayat – Approbation du Compte Administratif 2014

Présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

* section d'exploitation : excédent de 11 165.27 €

Chaufferie Exbrayat – Approbation du compte de gestion 2014

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur LOUISON Jean-François :

Déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2014 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Chaufferie Exbrayat – Affectation des résultats du Compte Administratif 2014 au Budget Primitif 2015

Le Compte Administratif 2014 du budget Chaufferie Bois Exbrayat ayant été approuvé, Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal d'affecter les résultats suivants au Budget Primitif 2015:

CA	Fonctionnement		Ce budget ne comporte pas de Section d'investissement
	Dépenses	29 963.19 €	
	Recettes	41 128.46 €	
	Excédent	11 165.27 €	
	Report déficit exercice 2013	18 992.36 €	
	Déficit de 7 827.09 € imputé au BP 2015 au c/002		

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité l'affectation des résultats présentée par Monsieur le Maire.

Chaufferie Exbrayat – Vote du BP 2015

Le BP 2015 est adopté à l'unanimité

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à 39 100.00 €

Chaufferie Exbrayat – Vote des tarifs

Monsieur le Maire explique qu'il convient d'augmenter les tarifs de la chaufferie au 16 mars 2015 :

PARTIE FIXE

R2 Provision / kw installé : 22 (21.60 en 2014)

R3 Garantie / kw installé : 13.640 (13.640 en 2014)

R4 Quote part amo / kw installé : 21.730 (21.730 en 2014)

REDEVANCE SUR CONSOMMATION : 65.00 (63.00 en 2014)

Le conseil municipal adopte ces nouveaux tarifs à l'unanimité.

Assainissement – Approbation du Compte Administratif 2014

Présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

* section d'exploitation : déficit de 11 401.00 €

* section d'investissement : déficit de 253 577.38 €

Assainissement – Approbation du compte de gestion 2014

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur LOUISON Jean-François :
Déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2014 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Assainissement - Affectation des résultats du Compte Administratif 2014 au Budget Primitif 2015

Le Compte Administratif 2014 du budget Assainissement ayant été approuvé, Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal d'affecter les résultats suivants au Budget Primitif 2015:

CA	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	48 746.73 €	Dépenses	356 346.76 €
	Recettes	35 345.73 €	Recettes	102 769.38 €
	Déficit	11 401.00 €	Déficit	253 577.38 €
	Report excédent exercice 2013	11 787.83 €	Report excédent exercice 2013	43 711.30 €
	Excédent de 386.83 € imputé au BP 2015 au c/002		Déficit de 209 866.08 € imputé au BP 2015 au c/001	

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité l'affectation des résultats présentée par Mme le Maire.

Assainissement – Vote du BP 2015

Le BP 2015 est adopté à l'unanimité

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à 99 994.70 €

La section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à 262 704.40 €

Assainissement – Vote des tarifs publics

Monsieur Jean-François LOUISON, Maire de PLANFOY propose la révision des tarifs du service public d'assainissement (tous ces tarifs sont Hors Taxe)

- Droit fixe: **23.00 €HT / an** (22.50 € en 2015)

concerne les habitations raccordées au réseau d'assainissement collectif

- Taxe d'assainissement: **1.04 €HT / m³** (1.03 € en 2015)

concerne les habitations raccordées au réseau d'assainissement dont le rejet est traité par la station d'épuration

PAC pour les constructions nouvelles au 1^{er} juillet 2012 ainsi :

-Logement non collectif

- Participation par logement : 5000 €

-Logement collectif

- Pour deux logements – participation par logement : 2 800 €
- Pour trois logements – participation par logement : 1 860 €
- Pour quatre logements – participation par logement : 1 400 €

PAC pour les constructions existantes au 1^{er} juillet 2012 ainsi :

- Participation par logement : 2 800 €

Ces tarifs seront applicables au 1er janvier 2016

Eau – Approbation du Compte Administratif 2014

Présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

* section d'exploitation : excédent de 7 496.41 €

* section d'investissement : déficit de 23 411.20 €

Eau – Approbation du compte de gestion 2014

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur LOUISON Jean-François :

Déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2014 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Eau - Affectation des résultats du Compte Administratif 2014 au Budget Primitif 2015

Le Compte Administratif 2014 du budget Eau ayant été approuvé, Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal d'affecter les résultats suivants au Budget Primitif 2015:

CA	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	63 776.16 €	Dépenses	57 108.72 €
	Recettes	71 272.57 €	Recettes	33 696.52 €
	Excédent	7 496.41 €	Déficit	23 411.20 €
	Report excédent exercice 2013	24 756.12 €	Report excédent exercice 2013	209 202.13 €
	Excédent de 32 252.53 € imputé au BP 2015 au c/002		Excédent de 185 790.93 € imputé au BP 2015 au c/001	

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité l'affectation des résultats présentée par Monsieur le Maire.

Eau – Vote du BP 2015

Le BP 2015 est adopté à l'unanimité

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à 102 966.55 €

La section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à 491 217.19 €

Eau – Vote des tarifs publics

Monsieur Jean-François LOUISON, Maire de PLANFOY, propose de réviser les tarifs du service public de l'eau:

- Droit fixe: **30.00€/an** (30€ en 2015)
- Abonnement: **15.00 €/an** (15 € en 2015)
- Prix de l'eau, au m³ consommé, par tranche:
 - Tranche 1: de 0 à 300 m³: **1.06 €/ m³** (1.05 € en 2015)
 - Tranche 2: de 301 à 600 m³: **0.98 €/ m³** (0,97 € en 2015)
 - Tranche 3: plus de 601 m³: **0,88 €/ m³** (0,87 € en 2015)

Ces tarifs seront applicables au 1er janvier 2016

Budget Principal de la commune – Approbation du Compte Administratif 2014

Présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

* section d'exploitation : excédent de 170 321.28 €

* section d'investissement : excédent de 67 603.73 €

Budget Principal de la commune – Approbation du compte de gestion 2014

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur LOUISON Jean-François :
Déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2014 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Budget Principal de la commune - Affectation des résultats du Compte Administratif 2014 au Budget Primitif 2015

Le Compte Administratif 2014 du budget Commune ayant été approuvé, Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal d'affecter les résultats suivants au Budget Primitif 2015:

CA	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	541 197.88 €	Dépenses	220 606.00 €
	Recettes	711 519.16 €	Recettes	288 209.73 €
	Excédent	170 321.28 €	Excédent	67 603.73 €
	Report déficit (SIANC) exercice 2014	1 797.58 €	Report déficit exercice 2014	27 758.27 €
			Report excédent (SIANC) exercice 2014	3 671.58 €
		Report total déficit exercice 2014	24 086.69 €	
Excédent de 168 523.70 € imputé au BP 2015 au c/1068			Excédent de 43 517.04 € imputé au BP 2015 au c/001	

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité l'affectation des résultats présentée par Monsieur le Maire.

Budget Principal de la commune – Vote du BP 2015

Le BP 2015 est adopté à l'unanimité

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à 679 883.17 €

La section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à 456 957.71 €

Vote des taux d'imposition 2015

Monsieur Jean-François LOUISON, Maire, propose une révision des trois taxes afin de produire un produit attendu de 339 154 €

- Taxe d'Habitation : 9.00 %
- Taxe Foncier bâti : 16.40 %
- Taxe Foncier non bâti : 44.70 %

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité ces taux d'imposition pour l'année 2015.

Subvention aux associations

Monsieur Jean-François LOUISON, Maire de PLANFOY dresse la liste des associations et du montant de la subvention proposée:

OGEC	30 000 € (dont 13 000€ déjà versé)
ADMR	285 €
ACCA PI	80 €
Fnaca Section Planfoy	80 €
Ensemble musical	1 000 €
FC Planfoy	160 €
Boule vieux Frêne	80 €
PIF	160 €
L'âge d'or	80 €
Vivre au Guizay	160€
Maison pour Tous Uruguay	360 €
Maison pour Tous Rencontres biblio	1 000 €
Rugby	80 €
La Tawa	160 €
Association humanitaire	150 €
APE	3 000€

Mis aux voix, ces montants sont adoptés à l'unanimité.

Approbation des tarifs funéraires

Cette délibération est reportée

Participation du budget principal de la commune au budget Assainissement

Cette délibération est reportée

Participation du budget principal de la commune au budget CCAS

Monsieur le Maire annonce qu'il y a lieu de faire une subvention de fonctionnement du Budget Principal de la Commune au CCAS

COMMUNE – COMPTE DE DEPENSES

Chapitre	Compte	Nature	Montant
65	65736	Subvention fonctionnement CCAS	1 000,00 €

CCAS COMPTE RECETTES

Chapitre	Compte	Nature	Montant
74	7474	Subvention communale	1 000,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité cette délibération

En l'absence d'autres questions, la séance est levée à 20h10